

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

L'an deux mil VINGT SIX
Le 22 janvier 2026 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTÉ
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 janvier 2026

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h10), M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents :

39

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme PONCET Sylvie, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. FAYOLLE Jean.

Election d'un secrétaire de séance : M. JARSAILLON Philippe (Pouilly sous Charlieu).

N°2026/N°003

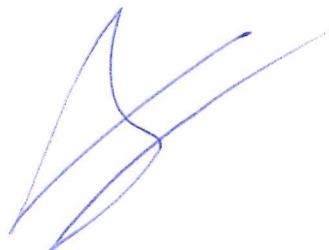
OBJET : SUBVENTION 2026 A L'AMICALE DU PERSONNEL

M. René VALORGE, Président, présente une proposition d'évolution de la subvention à l'association Amicale du personnel pour 2026. Forte de ses 73 amicalistes 2025 (65 amicalistes 2024), de l'évolution des effectifs encore à venir en 2026 et de ses actions en faveur de la cohésion des équipes, il est proposé de rehausser la subvention (rappel : maintien des 8 400€ en 2025).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Accorde une subvention de 10 000 € à l'Amicale du personnel pour l'année 2026,
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal en section de fonctionnement.

Le Secrétaire de séance
de la commune de Pouilly sous Charlieu
M Philippe JARSAILLON



Le Président de la Communauté Représentant
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20260122-DELIB2026-003-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/01/2026
Publication : 29/01/2026